

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/el/arrete/2019/05/24/2019013586/justel>

Dossier numéro : 2019-05-24/04

Titre

24 MAI 2019. - Arrêté du Gouvernement flamand relatif à l'agrément et au subventionnement des organisations de bailleurs

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 08-12-2020 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 12-07-2019 page : 70810

Entrée en vigueur : 22-07-2019

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2020-09-11/17, art. 7.11.47°, 003; En vigueur : 01-01-2021>